Programme Centre-Val de Loire et interrégional Loire FEDER-FSE+ 2021-2027

Ordre du jour - Annexe 1 - Liste des opérations programmées actions 1 à 44

Comité de programmation du 05/12/2024

Objectif stratégique	Axe d'intervention	Objectif spécifique	Action DOMO	N° PDA	Porteur de projets	Libellé opération
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.1 - Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre	15-Soutien aux actions d'accompagnement, d'animation et d'ingénierie en faveur de l'efficacité et de la sobriété énergétique	00040100	SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRENNE (PNRB)	Maison de la rénovation du Parc naturel régional de la Brenne - 2022-2024
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.2 - Favoriser les énergies renouvelables conformément à la directive (UE) 2018/2001, y compris les critères de durabilité qui y sont énoncés	19-Soutien à l'animation, à la connaissance, à l'observation, aux études et aux projets ENR	00042740	CLINIQUE MEDICALE DU CENTRE	Création d'une chaufferie centrale biomasse (bois en plaquette) sur le site de la Clinique Médicale du Centre (établissement sanitaire psychiatrique) en remplacement des différents modes de chauffages actuels (dont principalement gaz de ville)
5 - Une Europe plus proche des citoyens	6 - Cohésion des territoires	5.2 - Encourager le développement local social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines	42-Développer les itinéraires, les services et la promotion du Tourisme à vélo	00034770	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS	Création et aménagement de la véloroute " Cœur de France à vélo" dans la communauté de communes du Romorantinais et du Monestois - Tranche 5
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.1 - Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe	4-Projets de recherche et d'innovation dans les petites et moyennes entreprises	00039726	FRACTAL ENERGY	FLEX KIT : Optimisation du rendement d'un convertisseur appliqué au pilotage intelligent de la consommation énergétique des foyers européens.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.7- Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution	25-Reconquête de la biodiversité remarquable et ordinaire	00038385	SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE ANJOU TOURAINE 254902265 00027 (R0026520)	Animation et mise en œuvre du plan de gestion de la RNR "Marais de Taligny" - Années 2023 - 2024
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.1 - Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe	4-Projets de recherche et d'innovation dans les petites et moyennes entreprises	00044563	MOLECULAR SIMULATION FOR ALL	Conception et expérimentation numérique de nouveaux matériaux résilients à haute valeur environnementale. (CoNuMat)
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.7- Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution	25-Reconquête de la biodiversité remarquable et ordinaire	00036915	Syndicat mixte du Parc naturel régional de la Brenne	Préservation des zones humides et de la biodiversité au sein du Parc naturel régional de la Brenne
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.1 - Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre	17-Soutien à des programmes de rénovation énergétique de bâtiments tertiaires en favorisant le recours à des matériaux biosourcés et des énergies renouvelables	16348	Orléans Métropole	Campus Madeleine - transfert de l'UFF DEG Université d'Orléans - Rénovation énergétique de l'ilot 15B Pôle administration
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs	8-Renforcement des capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions	27891	MECATECK	Acquisition de 2 cellules robotisées
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs	8-Renforcement des capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions	28339	TCD LASER	Modernisation des outils productifs de l'entreprise
	3 - Transition énergétique et écologique	2.1 - Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre	17-Soutien à des programmes de rénovation énergétique de bâtiments tertiaires en favorisant le recours à des matériaux biosourcés et des énergies renouvelables	28661	DEPARTEMENT DU CHER	Rénovation énergétique du collège Roger Martin du Gard à Sancergues

N° PDA	Avis instructeur – Avis	Avis instructeur – Motivation
00040100	Favorable	La mission de la PTRE du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Brenne (Maison de la Rénovation), est reconnue d'intérêt général et s'inscrit complètement dans les objectifs du Programme opérationnel, objectif spécifique 2.1 « Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre » et plus spécifiquement à l'action 15 « Soutien aux actions d'accompagnement, d'animation, et d'ingénierie en faveur de l'efficacité et de la sobriété énergétique L'objectif est de poursuivre et d'amplifier la rénovation du parc de logements privés des propriétaires occupants et bailleurs privés au travers notamment de la rénovation thermique et du développement des réhabilitations globales performantes dans un contexte de montée importante du coût de l'énergie et de volonté de diminuer les consommations énergétiques des logements et participe notamment à la diminution des passoires énergétiques. La PTRE propose des conseils techniques, réglementaires et financiers personnalisés, neutres et gratuits, délivrés, éventuellement à domicile pour plus de pertinence sur les préconisations de travaux de rénovation énergétique. L'indicateur de réalisation : SO02 (Nombre de structures bénéficiant d'un soutien pour l'accompagnement et l'animation sur l'efficacité énergétique) est de 1 sur 37 soit 2,70 % de la cible 2029. Le montant FEDER mobilisé représentant 3,93 % du montant UE de l'action 15, l'impact est avéré et le projet est réputé avoir un effet suffisant.
00042740	Favorable	Avis favorable. L'opération est éligible à l'action 19 « Soutien à l'animation, la connaissance, l'observation, les études et les projets ENR par le développement et la pérennisation des filières de production d'énergie thermique et de biogaz ou de cogénération » dans la mesure où le porteur fait partie des bénéficiaires potentiels (entreprise). Également, l'opération répond aux critères d'éligibilité (production de chaleur) et elle répond aux critères de sélection (promouvoir des énergies renouvelables adaptées et efficaces, des opérations de remplacement de la production existante utilisant une énergie fossile par une production de chaleur ou de froid renouvelable). L'opération est avant tout à visée communale, néanmoins l'aspect site démonstrateur implique un rayonnement à minima départemental de l'opération. L'effet levier attendu pour l'entreprise est important (360 000 € de montant UE soit 36,87 % du CTE) et contribue à l'atteinte des objectifs du PO notamment via l'indicateur RCR31 « Total de l'énergie renouvelable produite » dont la valeur prévisionnelle de l'opération est 570 MWh/an.
00034770	Favorable	L'opération portée par la Communauté de communes Romorantinais-Monestois, groupement de collectivités territoriales éligible à la fiche DOMO n°42, vise à aménager un tronçon de la véloroute « Cœur de France à vélo » allant de la commune de Villefranche-sur-Cher à Mennetou-sur-Cher. Cet itinéraire est inscrit au Schéma Régional des Véloroutes. Les aménagements permettent d'assurer la sécurité et l'attractivité de cet itinéraire touristique doux. Le projet émarge à la sous-mesure n°1 « Poursuite et achèvement des itinéraires structurants » avec valorisation des travaux de voirie, d'assainissement d'eaux pluviales, de mobiliers urbains notamment pour les aires de repos, de passerelles, maçonnerie et génie civil ou encore de signalisation horizontale et verticale. L'opération constitue une véritable opportunité de développement économique et touristique pour la Vallée du Cher, qui devrait générer de nombreuses retombées économiques pour les prestataires (hébergeurs, restaurateurs, sites, etc.) : la véloroute nationale V46 devrait voir en 14 000 et 1,1 millions de passages par an, en fonction des secteurs géographiques. Les retombées devraient ainsi être similaires à celles de la Loire à vélo sur laquelle on a observé une augmentation des fréquentations de +22% entre 2022 et 2019, et de +14% entre 2022 et 2021. Les retombées économiques étaient ainsi estimées à 34 millions d'euros en 2018 (en moyenne les cyclotouristes dépenses 80 euros par jour en hôtellerie, restauration et location de matériel, plus que les touristes en voiture ou en bus). Il s'agit également de susciter la création de nouvelles activités en lien avec le vélo : notamment le tourisme de nature de plus en plus plébiscité par les touristes. Enfin, concernant les coûts et les qualités d'aménagement, le choix du revêtement permet à la fois une bonne intégration visuelle, une qualité de roulement et une bonne tenue aux crues. La Direction du tourisme de la Région a missionné un cluster sur une commune pilote en lien avec le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais pour élaborer un kit méthodologique de services innovants et expérientiels, et diffuser la démarche sur tout le territoire de la véloroute. L'élaboration du plan d'aménagement des itinéraires cyclotouristiques a par ailleurs fait l'objet d'une mission d'assistance et une étude du CAUE a été conduite en 2019 à la demande de la Communauté de commune Val de Cher-Controis pour dresser un diagnostic de l'état existant du sentier du Cher sauvage dans le cadre de sa remise en état et du développement de l'offre touristique associée, en complément et en non-concurrence des circuits déjà existants et à venir. À la demande du Syndicat mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais, SAFEGE a réalisé au début de la réflexion sur l'itinéraire en 2014 un diagnostic de l'état des berges du canal de Berry ayant permis de localiser les portions de berges susceptibles d'être dangereuses pour l'usager de la piste cyclable, notamment en écartant les portions de berges trop dégradées ou pas assez larges. En 2015, une mission d'expertise régionale MIRCE a permis de résoudre les problématiques de domanialités privées sur le secteur du Bouré. La maîtrise d'ouvrage de l'aménagement de la véloroute est partagée entre la Communauté de communes du Val de Cher-Controis et la Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois, selon leur territoire respectif, via un groupement de commandes. Une réunion de concertation des usagers agricoles a été organisée en 2019 pour recueillir les propositions d'aménagement concernant la valorisation agrotouristique. Une réponse aux questions de l'Association des pêcheurs a été rédigée par le maître d'œuvre et signée par la Communauté de communes du Val de Cher Controis. Le tracé des routes a été validé notamment avec la Direction des routes du Conseil Départemental de Loir-et-Cher. Enfin, la DDT 41 a été sollicitée pour statuer sur les contraintes environnementales et patrimoniales liées au projet. L'itinéraire Cœur de France à vélo est bien en continuité avec celui de la Loire à vélo et bénéficie d'un potentiel de fréquentation particulièrement élevé. Il permet également de rejoindre les itinéraires cyclables de Saint-Jacques à vélo et l'Indre à vélo. Enfin, le projet est en lien direct avec l'objectif de la communauté de communes d'élaborer un schéma cyclable à l'échelle de son territoire, et en cohérence avec le schéma régional des véloroutes et des voies vertes, dans le but de rester la première région française de tourisme à vélo, aussi référence au niveau européen. Il s'inscrit aussi dans les objectifs d'augmentation de la part modale du vélo dans les déplacements du SRADDET et du SRDEII qui veut faire du tourisme une locomotive de l'économie et un facteur du développement des territoires. L'opération mobilise à ce titre 1 200 000 € de cofinancement UE représentant 48,98% du coût total éligible de l'opération, pour l'aménagement de 10, 16 km de véloroute.
00039726	Favorable	Avis favorable. L'opération participe aux objectifs du PO FEDER/FSE+ 2021-2027 et plus particulièrement à l'objectif spécifique « Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe ». En effet, le projet est pleinement éligible à l'action 4 « Projets de recherche et d'innovation des petites et moyennes entreprises, des entreprises de taille intermédiaire et les projets collaboratifs ». Le porteur est éligible à l'action 4 et l'opération est éligible également au regard des critères de sélection de la fiche action. L'opération aura un fort impact au niveau régional et au-delà notamment du fait des avancées scientifiques sur la thématique de l'énergie (DPS4). L'opération aura un effet levier important (508 000,00 € de montant UE soit 29,55 % du CTE) et contribuera à l'atteinte des objectifs du PO notamment via l'indicateur RCO01 « Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont : micro, petite, moyennes, grandes) » avec une contribution à hauteur de 2,6 % de la cible 2029. Je mettrais les réserves emploi + levée de fonds ici Deux réserves sont à noter : -Dans le cadre de cette opération, l'entreprise va bénéficier de 773 K€ de subvention. D'après l'analyse de ses documents financiers, l'entreprise justifie de 450 K€ de fonds propres, une fois les subventions d'investissement retirées, le delta pour avoir un équilibre aide publique versus fonds propres est donc de 325 K€. Le paiement du solde de l'opération FEDER sera donc conditionné à la réception d'un justificatif d'un apport de 325 K€ sous forme d'apport en capital, obligations convertibles, compte-courants d'associés bloqués. -Le paiement du solde de cette opération FEDER sera conditionné à la réception d'un justificatif de 3 emplois créés en Région Centre-Val de Loire.
00038385	07/11/2024	Le projet porté par le PNR consiste à la Mise en oeuvre d'un plan de gestion visant à restaurer, entretenir, suivre et valoriser une espaces naturelles à forte protection et enjeu environnemental classé Réserve Naturelle Régional, Espace Naturel Sensible d'Indre et Loire et Réservoir de Biodiversité Prioritaire du Parc. L'opération se déroule sur 2 années et est éligible à l'action 25 du FEDER 21-27.
00044563	Favorable	Avis favorable. L'opération participe aux objectifs du PO FEDER/FSE+ 2021-2027 et plus particulièrement à l'objectif spécifique « Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe ». En effet, le projet est pleinement éligible à l'action 4 « Projets de recherche et d'innovation des petites et moyennes entreprises, des entreprises de taille intermédiaire et les projets collaboratifs ». Le porteur est éligible à l'action 4 et l'opération est éligible également au regard des critères de sélection de la fiche action. L'opération aura un fort impact au niveau régional et au-delà notamment du fait des avancées scientifiques sur la thématique de l'ingénierie environnementale (DPS1) dans le domaine des matériaux. L'opération aura un effet levier important (298 004,00 € de montant UE soit 55,50 % du CTE) et contribuera à l'atteinte des objectifs du PO notamment via l'indicateur RCO01 « Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont : micro, petite, moyennes, grandes) » avec une contribution à hauteur de 2,6 % de la cible 2029. Une réserve est à noter : Dans le cadre de cette opération, l'entreprise va bénéficier de 298 K€ de subvention. D'après l'analyse de ses documents financiers, l'entreprise justifie de 142 K€ de fonds propres, une fois les subventions d'investissement retirées, le delta pour avoir un équilibre aide publique versus fonds propres est donc de 156 K€. Le paiement du solde de l'opération FEDER sera donc conditionné à la réception d'un justificatif d'un apport de 156 K€ sous forme d'apport en capital, obligations convertibles, compte courants d'associés bloqués ou incorporation des réserves issues des bénéfices non distribués.
00036915	Favorable	Les actions, porté par le PNR de la Brenne, visent à préserver le patrimoine naturel su site : Inventaire et restauration des zones humides, Projet bocage, Étude sur la qualité de de l'eau des étangs … L'opération est éligible à l'action 25 du FEDER 21-27
16348	Favorable	Le bénéficiaire et l'opération sont éligibles à la fiche action 17 du DOMO. L'opération est éligible au regard des critères de sélection des projets puisqu'elle a pour objectifs de lutter contre le changement climatique en réduisant les besoins énergétiques des bâtiments tertiaires et en favorisant les rénovations complètes et performantes. Elle porte sur des travaux de rénovation d'un ancien hôpital désaffecté par des travaux lourds visant un label Effinergie patrimoine avec un classement énergétique au sommet de la classe C. Un raccordement de l'ensemble du chauffage et de l'eau chaude sanitaire du site au chauffage urbain d'Orléans Métropôle sera opéré afin de limiter les émissions de GES, les menuiseries respecteront un cahier des charges strict sur leurs propriétés thermiques et patrimoniales, l'intégralité des façades seront isolées par l'intérieur via de la laine de bois et l'éclairage sera intégralement LED en complément d'une maximisation de lumière naturelle. Enfin, le projet prévoit la mise en place d'une ventilation naturelle nocturne pilotée et adaptée aux menuiseries patrimoniales et aux contraintes d'un ERP de 2ème catégorie. Il s'agit d'un dispositif innovant et à ce stade unique en France sur ce type d'équipement.
27891	Favorable	Cette opération portée par MECATEK, consiste en l'acquisition de deux cellules robotisées, dans le cadre de sa modernisation. Ces robots « poly articulés » permettront de produire avec plus de sécurité, mais également d'augmenter la capacité de production, ainsi que le volume horaire, grâce à l'automatisation (cycles horaires de nuit par exemple), et ainsi dégager une marge financière plus importante, dans un objectif de réinvestissement dans la transition écologique de l'entreprise. L'opération est éligible au regard de l'action n°8 "Renforcer les capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions" du PO FEDER-FSE et contribue à alimenter les indicateurs de performance RCO01, RC002, RCR01, CR19. L'opération est éligible au regard du PO FEDER FSE Loire pour un coût total éligible de 246 459,50 € HT L'aide FEDER représente 123 229,75 €, soit une intervention UE de 50 %. L'opération est co-financée par autofinancement.
28339	Favorable	Cette opération portée par TCD Laser, consiste en en l'acquisition de différentes machines, afin de moderniser ses outils de production, dans le cadre sa modernisation. L'acquisition de ces machines permettra d'augmenter les cadences de production, de multiplier le gain de temps par 3, de réaliser un saut technologique (notamment grâce à la nouvelle découpeuse laser) et de mettre l'entreprise dans les meilleures conditions pour initier la production de nouvelles pièces. L'opération est éligible au regard de l'action n°8 "Renforcer les capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions" du PO FEDER-FSE et contribue à alimenter les indicateurs de performance RCO01, RC002, RCR01, CR19. L'opération est éligible au regard du PO FEDER FSE Loire pour un coût total éligible de 1 240 0000 € HT L'aide FEDER représente 300 000 €, soit une intervention UE de 24,19 %. L'opération est co-financée par autofinancement.
28661	Favorable	Dans le cadre de la réhabilitation de sept collèges sur son territoire, le Département du Cher a entamé une démarche de rénovation énergétique du collège Roger Martin du Gard situé sur la commune de Sancergues. La présente opération concerne la rénovation du Bâtiment A. La baisse de consommation énergétique entraine le passage d'une classe D à A, soit un gain de 3 classes, bonifié de 10% pour mise en œuvre d'une énergie renouvelable via une centrale photovoltaïque. Le projet est éligible à l'action 17 du DOMO "Soutien à des programmes de rénovation énergétique de bâtiments tertiaires en favorisant le recours à des matériaux biosourcés et des énergies renouvelables". L'opération "Rénovation énergétique au collège Roger Martin du Gard à Sancergues" contribue à alimenter les indicateurs de performance : qui sont en lien avec les objectifs spécifiques fixés dans les règlements spécifiques aux fonds qui ont été retenus pour le programme. Conformément au PO et au DOMO de la Région Centre-Val de Loire, l'opération est éligible pour un coût total éligible de 1 340 648,08€ HT. L'aide FEDER représente 402 194,42€, soit une intervention UE de 30%.

N° PDA	Avis des tiers experts – Nom du tiers	Avis	Motivation	Nom du tiers	Avis	Motivation	Nom du tiers	Avis	Motivation
00040100	Loup Bresson - DETE - avis du 06/11/2024	Favorable	Le PNR de la Brenne fait partie des 5 premières PTRE à s'engager avec la région pour la mise en place du SARE. Sur l'ensemble du territoire du parc (syndicat mixte ouvert). Depuis le 1er septembre 2020, le PNR de la Brenne est le guichet rénovation la maison de l'Habitat du PNR de la Brenne est le guichet rénovation sur le territoire du parc naturel de la Brenne (PNR Brenne), situé sur les CC Cœur de Brenne, Marche Occitane – Val d'Anglin et la CC Brenne - Val de Creuse. Elle a répondu à l'appel à projet régional « Plateforme Territorial de Rénovation Energétique » (PTRE) et a reçu un avis favorable du comité de sélection. Le PNR met en place des actions de mobilisation de l'écosystème local (artisans, notaires, maisons France service, conseillers bancaires), afin de faciliter la mise en place de rénovations globales et performantes. Il réalise des informations, des conseils et des accompagnements auprès des particuliers et des petites entreprises pour la rénovation et l'amélioration de l'efficacité énergétique. La PTRE fait partie du service public de la rénovation Energétique piloté par la région. Le montant du SARE en co-financement est plutôt estimé à 32 100 € environ, mais cela ne diffère pas tellement de ce qui est indiqué et ils réalisent plus d'actes en cette fin d'année (estimatif ci-joint) Son action favorise le développement local, en permettant à travers la réhabilitation du bâti de renforcer l'attractivité de la collectivité et de diminuer les charges énergétiques. Elle participe à la diminution de la précarité sur son territoire à travers ses actions de sensibilisation, communication, animation à destination des particuliers, des petites entreprises, des professionnels du bâtiment et des élus locaux. Elle constitue un maillon essentiel pour la diminution des gaz à effet de serre en dynamisant le marché local de l'emploi grâce à son incitation à la réalisation de travaux. Son action permet le maintien des populations sur un territoire rural et la préservation de l'habitat traditionnel. La PTRE est particulièrement active et reconnu pour l'utilisation des matériaux biosourcés et géosourcées permettant la préservation dans leurs projets de rénovation. Je donne mon avis favorable pour le financement FEDER à destination de la PTRE du PNR Brenne sur l'action 15 du programme « Soutien aux actions d'accompagnements, d'animation et d'ingénierie en faveur de l'efficacité et la sobriété énergétique ».						
00042740	DETE - C. GUYONNET Avis reçu le 18/11/24	Favorable	Avis favorable sur ce projet, déjà validé en point mensuel ADEME/Région.						
00034770	Laurent SAVIGNAC - Direction du Tourisme	Favorable	Avis sollicité le 15/11/2024, resté sans réponse donc considéré comme favorable						
00039726	DE - T. LE GALLO Avis reçu le 25/11/24	Favorable	Le projet de FRACTAL ENERGY s'inscrit pleinement dans les Dynamiques Prioritaires Stratégiques (DPS) de la Région, notamment dans le domaine crucial du stockage de l'énergie, un axe majeur pour la transition énergétique. Il répond également aux orientations stratégiques définies par le SRDEII de la Région Centre-Val de Loire, visant à renforcer l'innovation, l'attractivité et le développement durable du territoire. Ce projet se distingue par son caractère innovant, structurant et par un plan de développement ambitieux, porté par une stratégie claire et des partenariats solides, notamment avec le CERTEM, qui joue un rôle clé dans l'accompagnement technique. Le fait que ce projet ait été labellisé par le pôle de compétitivité S2E2 souligne encore davantage sa pertinence et sa capacité à répondre aux enjeux stratégiques. Néanmoins, une attention (toute particulière) est attendue quant aux retombées économiques en Région et notamment en termes d'emplois. C'est pourquoi, nous souhaitons conditionner le versement à la création de 3 emplois. En conclusion, ce projet, qui s'inscrit pleinement dans les priorités stratégiques du FEDER et les ambitions régionales, mérite un soutien favorable pour son potentiel de transformation économique et technologique du territoire. Il sera d'ailleurs proposé en complément un soutien à travers le dispositif CAP PME/PMI.	DESRTT - G. CORDIER Avis demandé le 18/11/24			DRARI - S. CORDIER Avis reçu le 26/11/24 DREETS - D. MOREAU Avis reçu le 25/11/24	Favorable	Avis favorable également (d'autant que Fractal Energy est l'un de nos rares lauréats récents pour le concours national d'innovation, Ilab) Nous n'avons pas d'observation particulière sur ce dossier et émettons en conséquence un avis favorable.
00038385				DETE OLIVIER DUCARRE 13/11/2024	Favorable	Ce dossier de demande de subvention déposé par le syndicat mixte de gestion du PNR Loire-Anjou-Touraine auprès de la Région Centre-Val de Loire concerne le site de la réserve naturelle régionale des marais de Taligny (37). Le site est une sous-trame écologique prioritaire au niveau régional du type « zone humide » alluviale. L'opération concerne le déploiement sur 2023 et 2024 du plan de gestion 2022-2033 de la réserve naturelle régionale (RNR) des marais de Taligny. L'opération englobe principalement des suivis naturalistes (faune/flore/milieux naturels) consécutifs aux importants travaux de remise en eau du site réalisé entre 2019 et 2021. Ces suivis doivent permettre de valider le côté fonctionnel de la zone humide récemment restaurée. Les suivis doivent également permettre d'améliorer les connaissances sur le site et de bancariser des données naturalistes. Cette zone humide devra jouer un rôle de « site vitrine » pour d'autres réalisations à venir en Centre-Val de Loire ; au-delà des sites qui bénéficient d'un statut de protection forte de la biodiversité. Cette opération s'inscrit réellement comme une opération d'ensemble sur un vaste site (35 hectares) permettant de restaurer la biodiversité ; et d'améliorer les connaissances. L'opération répond à ce titre aux critères de sélection de la mesure 25 du FEDER Centre-Val de Loire pour la période 2021-2027. Le territoire concerné est entièrement couvert par une sous-trame écologique prioritaire du SRADDET Centre-Val de Loire ; ce qui le rend éligible. Cette opération répond aux objectifs biodiversité du SRADDET Centre-Val de Loire et à la Stratégie régionale biodiversité Centre-Val de Loire en permettant la reconquête de la biodiversité et l'amélioration des continuités écologiques. L'avis de la DETE est favorable.			
00044563	DE - T. LE GALLO Avis reçu le 27/11/24	Favorable	MS4ALL, issue et d'une expertise scientifique du GREMI (Université d'Orléans) et d'une action de maturation partenariale (SPV Grand Campus, C'VALO, TT BOOSTER), vise à développer une méthodologie numérique innovante pour la conception d'alliages résilients adaptés aux environnements extrêmes, intégrant dès leur conception des exigences environnementales. Ce projet aboutira à une plateforme SaaS dédiée aux industriels, leur permettant d'optimiser le choix de matériaux conformes aux normes et adaptés à leurs besoins spécifiques. En ciblant les secteurs des matériaux innovants et de l'environnement, MS4ALL s'inscrit dans les Domaines Prioritaires (Mesure Horizontale : "Favoriser la transition industrielle par la mise en oeuvre de multimatériaux") et les objectifs du SRDEII de la Région Centre-Val de Loire, notamment la transition écologique, l'innovation industrielle et la numérisation. Aussi, la Direction de l'Économie émet un avis favorable pour l'accompagnement	DESRTT - G. CORDIER Avis reçu le 28/11/24	Favorable	Je n'ai pas grand-chose de plus à ajouter à l'avis de la Direction de l'Economie qui reprend les principaux points de cette demande. Peut-être en remarque complémentaire : la startup MS4ALL s'inscrit également, par extension, dans : - la problématique des multi-matériaux et des matériaux en condition extrême (ARD MATEX) ; - dans l'Initiative interrégionale relative à la lutte contre les micropolluants (Région Pays de la Loire / Région Centre Val de Loire). Aussi, la startup MS4ALL s'inscrit pleinement dans l'écosystème recherche/innovation régional et notamment le Domaine Prioritaire "Favoriser la transition industrielle par la mise en œuvre de multi-matériaux" de la SRI-SI. A ce titre, et au regard de l'ensemble de ces éléments, la DESRTT émet un avis favorable pour l'accompagnement de ce projet.	DRARI - S. CORDIER Avis demandé le 19/11/24 DREETS - D. MOREAU Avis reçu le 25/11/24	Favorable	Nous n'avons pas d'observation particulière sur ce dossier et émettons en conséquence un avis favorable.
00036915				DETE OLIVIER DUCARRE 26/11/2024	Favorable	Ce dossier de demande de subvention déposé par le syndicat mixte de gestion du PNR de la Brenne concerne la zone humide de la Brenne classée RAMSAR ; sous-trame écologique prioritaire au niveau régional. Les actions du CTZH ont pour objectifs : - Améliorer la qualité de l'eau dans un contexte de changement climatique de plus en plus prégnant sur le territoire ; - Conforter le rôle des zones humides en tant que réservoirs de biodiversité ; - Poursuivre l'acquisition de connaissances sur l'eau et la biodiversité pour identifier, anticiper et corriger les dysfonctionnements. Les principales actions présentées sont l'inventaire et la restauration des zones humides (1), le projet en faveur des haies bocagères (2), l'étude sur la qualité de l'eau des étangs (3) et l'élaboration d'une stratégie foncière (4). Les livrables prévues sont la cartographie communale des zones humides de 2 communes (Rosnay et Neuillay-les-Bois), un protocole validé sur les étangs de Brenne pour évaluer la qualité de l'eau des étangs, la rédaction d'une stratégie foncière et la coordination des projets de plantations de haies bocagères dans le cadre du portage d'une opération groupée. Cette opération répond aux objectifs de l'action 25 du DOMO, aux ambitions biodiversité du SRADDET Centre-Val de Loire et à la Stratégie régionale biodiversité Centre-Val de Loire. Cette opération permettra la préservation de la biodiversité remarquable et l'amélioration des continuités écologiques via la restauration écologique des secteurs dégradés. L'avis de la DETE est favorable.			
16348	MdR 45 - Nathalie VARENNE le 25/11/2024	Favorable	Ok pour moi sur le fond (rénovation énergétique lot 15B) et conforme au plan de financement global qui avait été acté (subvention CRST de 2,8 M€ et de 2 M€ FEDER). Pour info, le dossier de demande de subvention via le CRST vient d'être déposé sur le Portail des aides. Je n'ai pas encore regardé mais on visera sans doute la CPR de mars 2025.	DETE Christophe DOS SANTOS le 25/11/2024	Favorable	Après analyse des éléments que tu m'as transmis concernant la rénovation énergétique du Campus Madeleine, je donne un avis favorable puisque respectant bien les conditions d'éligibilité de la fiche 17, notamment pour le gain de 4 classes énergétiques.			
27891	Florence BRUYNSEELS, MdR 37 le 25/11/2024	Favorable	C'est un avis favorable que je formule pour ce dossier. Les dépenses sont conformes à la saisine. C'est un beau parcours pour ce dirigeant qui a repris l'affaire à la suite du décès de son ancien patron lorsqu'il n'avait que 23 ans. Après avoir consolidé la reprise, M. DUVAL a su la développer. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'accompagnement impulsé par le Conseil régional : CETIM et Perform' Industrie qui a permis d'identifier les solutions de robotisation de l'outils de production jusqu'à la réalisation d'un cahier des charges. Ce diagnostic a été complété début 2024 par une journée de conseil, menée par MLV Conseil pour affiner le choix technique. Ce projet s'appuie notamment sur le secteur du nautique. MECATEK s'est positionnée, avec un client, sur le développement d'un Trans voilier (moyen déployé afin de permettre un transport maritime neutre en carbone qui naviguera uniquement grâce à la force du vent). La stratégie de l'entreprise consiste aussi à aller capter de nouveaux marchés similaires comme pour les enrouleurs de voile (pièces qui pourrait être relocalisées en France grâce à la robotisation du process). Dans d'autres applications sont envisagées : agroalimentaire et conception de machine spéciale. Enfin, il convient de souligner que le choix du fabricant est localisé en Indre et Loire : la société Engineering Data.						
28339	Hélène Chatelier, MdR 41 le 25/11/2024	Favorable	Je ne vois pas de difficulté particulière sur ce dossier						
28661	Loic RICHER, MdR18, le 26/11/2024	Favorable	Avis favorable pour le projet de rénovation énergétique du collège Roger Martin du Gard, localisé sur la commune de SANCERGUES. Cette commune et le Conseil Départemental du Cher sont membres du Syndicat Mixte du Pays Loire Val d'Aubois, signataire du CRST 2022-2028 dont l'un des objectifs retient le soutien à la rénovation énergétique des bâtiments publics et associatifs (où le conseil départemental du Cher n'est pas éligible) et le développement des énergies renouvelables. Ce projet répond donc aux objectifs du SRADDET soit l'objectif n°16 intitulé « Une modification en profondeur de nos modes de production et de consommation d'énergies » afin de « promouvoir un aménagement du territoire concourant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ».	Christophe Dos Santos / DETE- Avis du 28/11/2024	Favorable	Je donne un avis favorable pour ce projet de rénovation énergétique du Collège Roger Martin du Gard, permettant le gain de 3 classes énergétiques			

N° PDA	Informations budgétaires – Section	Imputation	Coût total éligible – Montant	HT/TTC	FEDER – Montant	FEDER – %	FSE+ – Montant	FSE+ – %	Région CVL – Montant	Région CVL – %	Autres régions – Montant	Autres régions – %	Etat – Montant	Etat – %	AELB – Montant	AELB – %	Département – Montant	Département – %	Commune – Montant	Commune – %	EPCI – Montant	EPCI – %	Autres publics – Montant	Autres publics – %	Autofinancement public – Montant	Autofinancement public – %	Fonds privés – Montant	Fonds privés – %	Autofinancement privé – Montant	Autofinancement privé – %
00040100	Fonctionnement	9305.052.657358.21915	655 253,99 €	TTC	393 152,39 €	60,00%			36 258	5,53%			223 373	34,09%											2 470,60	0,38%				
00042740	Investissement	9005-052-2045-21952-081	976 366,87 €	TTC	360 000,00 €	36,87%																	158 340,00 €	16,22%			458 026,87 €	46,91%		
00034770	Investissement	9005-052-2045-21946-081	**2 449 842,00**	HT	1 200 000,00 €	48,98%			150000	0,06122844							126070	0,05146							973772	0,39748				
00039726	Investissement	9005-052-2045-21903-081	1 719 133,26 €	HT	508 000,00 €	29,55%			265000	15,41%																			946 133,26 €	55,04%
00038385	Fonctionnement	21922	64 730,83 €	TTC	31 214,83 €	48,22%			33516	51,78%																				
00044563	Investissement	9005-052-2045-21903-081	536 945,96 €	HT	298 004,00 €	55,50%																							238 941,96 €	44,50%
00036915	Fonctionnement	21922	577 867,47 €	TTC	223 012,78 €	38,59%			53 300,00 €	9,22%					301 554,69 €	52,18%														
16348	Investissement	9005.052.2045.21914.081	5 490 190,71 €	HT	2 000 000,00 €	36,43%			2 800 000,00 €	0,5100005															690 190,71 €	0,12571				
27891	Investissement	9005.052.2045.21907.081	246 459,50 €	HT	123 229,75 €	50,00%																							123 229,75 €	0,5
28339	Investissement	9005.052.2045.21907.081	1 214 660,00 €	HT	300 000,00 €	24,70%																							914 660,00 €	0,753017305
28661	Investissement	9005.052.2045.21914.081	1 340 678,08 €	HT	402 194,42 €	30,00%							670 848,23 €	0,5003798											267 605,42 €	0,1996				

N° PDA	Indicateurs du cadre de performance – Réalisation	Résultat	Descriptif de l'opération
00040100	SO02 : 1	Néant	Une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) est un dispositif ancré sur un territoire donné qui propose une mission de service public de proximité dédié aux ménages qui souhaitent rénover d'un point de vue énergétique leur logement. Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Brenne regroupe 51 communes au sud-ouest du département de l'Indre (environ 183 000 hectares et 33 700 habitants, porte une Plateforme territoriale de rénovation énergétique couplée à une Opération d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH RR). L'objectif est d'améliorer l'efficacité énergétique et économiser l'énergie dans l'habitat. Le Parc est identifié comme coordinateur de la politique de la réhabilitation de l'habitat auprès des différents partenaires. Les missions du Parc s'inscrivent dans la recherche permanente d'un développement durable pour le territoire. Le Parc mène ainsi une politique de développement de l'éco-réhabilitation montrant l'efficacité et la performance des matériaux biosourcés pour la réhabilitation thermique du bâti ancien (travaux simples et généralisables, qui respectent la valeur patrimoniale), la santé des bâtiments, et de leurs usagers. L'objectif du projet est de poursuivre et d'amplifier la rénovation du parc de logements privés des propriétaires occupants et bailleurs privés au travers notamment de la rénovation thermique et du développement des réhabilitations globales performantes . En tant que guichet unique, la PTRE propose un accompagnement global et personnalisé, neutre et gratuit, pour rénover son habitation et la rendre énergétiquement plus efficiente. Ce service proposera des conseils techniques, réglementaires et financiers personnalisés, neutres et gratuits, délivrés, éventuellement à domicile pour plus de pertinence sur les préconisations de travaux à effectuer. Le projet se déroulera sur 3 ans dans le département de l'Indre plus spécifiquement 51 communes que couvre le parc naturel régional de la Brenne.
00042740	RCO22: 0,14	RCR29: 7 RCR31: 570 RCR32: 0,10	Le projet concerne le remplacement des différents modes de chauffages actuels (dont principalement gaz de ville) de la Clinique par la construction d'une chaufferie centrale biomasse (bois en plaquette) et d'un réseau de distribution de chaleur. Cette opération est portée par la Clinique médicale du centre à Huisseau-sur-Cosson dans le département du Loir-et-Cher. Les objectifs de la clinique à travers ce projet sont : une réduction des émissions de GES, une diminution des charges d'énergie, l'utilisation d'une énergie propre, renouvelable, de proximité et le soutien à la filière locale de production bois. Le rayonnement direct de
00034770	SO12 : 10,16 km		La véloroute « Cœur de France à vélo » est un itinéraire d'intérêt permettant le bouclage avec « La Loire à vélo » et offrant à terme une opportunité nouvelle de séjour d'une dizaine de jours entre les territoires du Val de Loire, la Sologne et du Berry. Elle longe les corridors fluviaux du Cher et du canal de Berry sur plus de 300 km en région Centre-Val de Loire. Elle s'appuie sur trois avantages concurrentiels essentiels : -La valorisation du chemin de halage qui borde la vallée du Cher et le canal de Berry offrant un très bon niveau de sécurité et une accessibilité aisée au grand public ; -Un canal « atypique » par la variété et le rythme de ses entités paysagères ouvertes ou intimes, avec ou sans eau, qui enrichissent le parcours ; -Une desserte ferroviaire continue de l'axe cyclable avec des lignes nationales et régionales. Ainsi, le tronçon de la véloroute « Cœur de France à vélo » qui doit être réalisé dans ce cadre, au sein du territoire du Loir-et-Cher, s'étire sur 73 kilomètres entre Chissay-en-Touraine et Châtres-sur-Cher, empruntant des cheminements sur des portions de chemins de halage le long du Cher. L'opération présentée concerne les portions de la véloroute « Cœur de France à vélo » situés sur les communes de l'intercommunalité du Romorantinais et du Monestois et plus particulièrement la tranche 5 relative aux tronçons 65.2 à 68.3 allant de la commune de Villefranche-sur-Cher à Mennetou-sur-Cher. Elle couvre ainsi une longueur totale de plus de 10, 17 kilomètres.
00039726	RCO01: 1 RCO02: 1 RCO05: 0	RCRO5: 1	L'opération porte sur le développement d'une unité de stockage, de gestion et de pilotage de la consommation de l'électricité par les ménages : le FLEX KIT. Ce développement est porté par la société FRACTAL ENERGY, localisée à Tours. Le FLEX KIT est le premier dispositif intégré de stockage d'énergie Plug&Play qui permet de contrôler la consommation d'électricité des ménages grâce à des informations régulières en temps réel (via des compteurs intelligents et une interface utilisateur) et au stockage d'énergie (capacité de 1 kWh) avec une efficacité de conversion de plus de 95%. Le rayonnement de l'opération est national.
00038385	RCO38= 35ha	non pertinent	Le projet s'inscrit dans la mise en oeuvre de la Charte du PNR (Vocation 2 : Préserver les richesses patrimoniales et transmettre ces bien communs, Orientation 3 : Affirmer un territoire à haute valeur naturelle, Mesure 6 : préserver et valoriser les milieux remarquables). De plus le site est classé Réservoir de Biodiversité du PNR dans son plan de Parc: voir charte du Parc: https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/charte. L'objectif du projet est de mettre en oeuvre les actions définies dans le plan de gestion pour les années 2023 et 2024 et d'assurer l'animation, le suivi technique et administratif de la réserve ainsi que l'accompagnement du second cogestionnaire, à savoir; la communauté de commune de Chinon, Vienne et Loire. La mise en oeuvre des actions se fait en respect du plan de gestion 2022-2033 et de son échéancier. Les actions sont toutes réalisées entre 2023- et 2024 selon le détail de réalisation.
00044563	RCO01: 1 RCO02: 1 RCO05: 1	RCRO5: 1	L'opération est portée par la startup Molécular Simulation for all (MS4ALL). L'opération vise à implémenter une méthodologie de conception numérique de revêtements résistants aux agressions de milieux extrêmes en prenant en compte dès la conception la qualité environnementale : relargage d'éléments polluants, biodégradabilité, etc. Le porteur est localisé sur la commune d'Orléans. Le rayonnement de l'opération est international.
00036915	RCO38= 2ha		Dans le cadre du Contrat territorial zones humides (CTZH) porté par le PNR Brenne, plusieurs actions sont menées sur le territoire dans le but de préserver cet écrin naturel dont : - la restauration de zones humides (notamment des mares présentant des enjeux de biodiversité) avec un inventaire en amont afin de mieux connaître ces sites particuliers ; - la plantation de haies bocagères (et la sensibilisation sur l'intérêt de ces milieux) pour rétablir les corridors écologiques et améliorer la pénétration de l'eau dans les sols ; - l'étude sur la qualité de l'eau des étangs de Brenne pour déterminer les pratiques favorables à la biodiversité inféodée à ce type de milieux ; - l'élaboration d'une stratégie foncière dans un contexte de développement de la stratégie nationale des aires protégées. Le Parc naturel régional (PNR) de la Brenne héberge un patrimoine naturel exceptionnel labellisé au niveau national (réserves naturelles, zones nationales d'intérêt écologique, faunistique et floristique, espaces naturels sensibles) et international (Ramsar, Natura 2000).
16348	RCO19 : 750	RCR26 : 154 RCR29 : 19	ORLEANS METROPOLE a pour projet de réaliser des travaux de réhabilitation thermique et patrimoniale d'un ensemble immobilier de 5 800 m² inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, en vue de l'installation du pôle administratif et recherche de la composante Droit Economie Gestion de l'Université d'Orléans. Il s'agit du site de l'hôpital général d'Orléans, désaffecté progressivement jusqu'à son arrêt complet et le déplacement de son activité en périphérie de la ville. Les bâtiments ont été acquis par la Métropôle d'Orléans en 2019/2020. L'opération déposée au titre de l'action 17 du DOMO 2021-2027 concerne uniquement le lot 15B pour lequel une rénovation énergétique est nécessaire.
27891	RCO01 : 1 RCO02 : 1	RCR01 : 1 RCR02 :123 229,75 RCR19 : 1	La SARL MECATEK est, depuis 20 ans, spécialisée dans la fabrication de pièces mécaniques industrielles, dans différents domaines : L'urbanisation, le ferroviaire, la reprise de tôlerie, le secteur nautique, etc. L'entreprise compte actuellement 5 salariés. L'opération portée par MECATEK consiste en l'acquisition de deux cellules robotisées, dans le cadre de sa modernisation. Ces robots « poly articulés » permettront de produire avec plus de sécurité, mais également d'augmenter la capacité de production, ainsi que le volume horaire, grâce à l'automatisation (cycles horaires de nuit par exemple), et ainsi dégager une marge financière plus importante, dans un objectif de réinvestissement dans la transition écologique de l'entreprise. Le porteur a également fourni un budget prévisionnel évaluant une évolution de CA de 13.5% à partir de 2024, et a précisé l'objectif d'un CDI supplémentaire grâce au projet.
28339	RCO01 : 1 RCO02 : 1	RCR01 : 1 RCR02 : 914660 RCR19 : 1	Le porteur de projet est la SARL T.C.D Laser, entreprise de chaudronnerie située à Vendôme, spécialisée dans la fabrication de pièces mécaniques en métal (Acier, Inox, Aluminium) pour différents secteurs d'activité (milieu hospitalier, armement, agriculture, automobile, etc.). L'entreprise compte actuellement 15 salariés (source dossier de demande). L'opération portée par TCD Laser consiste en l'acquisition de différentes machines, afin de moderniser ses outils de production. Le porteur indique que l'acquisition de ces machines permettra d'augmenter les cadences de production, de multiplier le gain de temps par 3, de réaliser un saut technologique (notamment grâce à la nouvelle découpeuse laser) et de mettre l'entreprise dans les meilleures conditions pour initier la production de nouvelles pièces Le porteur a également fourni une étude prévisionnelle évaluant une évolution de CA de 4 % en 2026, puis jusqu'à 38% d'ici 2029, et a précisé l'objectif de transformer 2 CDD en CDI.
28661	RCR019 : 1950,14	RCR26 : 78,38 RCR29 : 22,74	L'opération est portée par le Département du Cher. Elle correspond à la typologie de bénéficiaire éligible à l'action n°17 telle que prévue par le DOMO : « Collectivité territoriale ». Le territoire de réalisation de l'opération est donc celui du Département du Cher, plus précisément sur la commune de Sancergues (18240), c'est-à-dire sur le territoire éligible au PO FEDER FSE 2021-2027, tel que prévu au DOMO : « Région Centre Val de Loire ». Il s'agit de la rénovation énergétique du collège Roger Martin du Gard, plus particulièrement du bâtiment d'enseignement A. L'opération consiste en la première phase de rénovation global de l'établissement, dans le cadre d'un plan général de rénovation énergétique de six collèges du département. Le DOMO prévoit que sont éligibles, notamment, les opérations destinées à l'administration publique et à l'enseignement (secteur tertiaire non-marchand). En l'espèce, c'est bien le cas. Ce besoin a été identifié en partant d'une étude ECB réalisée par le groupement de maitrise d'œuvre SCP V. BRUNET J.L VIGNON/SEITH en date du 02/10/2023. L'étude figure au fonds de dossier et permet de vérifier que le Département a privilégié le scénario dit « Bât A + Photovoltaïque ». Dans ce cadre, l'opération sera réalisée par voie de marchés publics (MOE et travaux, la SPS et le Contrôle Technique ne sont pas présenté sur l'opération).

Objectif stratégique	Axe d'intervention	Objectif opérationnel	Action ESS&D	N°PGA	Porteur de projets	Libellé opération	Axe Instructeur		Avis des trois experts						Informations budgétaires		Coût total éligible		Financements publics																								Financements privés												Indicateurs du cadre de performance		Descriptif de l'opération
							Avis	Motivation	Mémorisation du dans		Mémorisation du dans		Mémorisation du dans		Service	Imputation	Montant		FEDER		Autres régions		FSE+		Etat		Autres publics		Autofinancement public		Fonds propres		Autofinancement privé																													
									Nom du livre	Avis		Nom du livre	Avis						Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Réalisations	Résultat	
4 - Une Europe plus sociale et plus inclusive	4 - Emploi, orientation du marché, économie sociale et solidaire	4.1 - Améliorer l'accès à l'emploi et aux marchés d'activités pour les demandeurs d'emploi, notamment ceux les plus éloignés et favoriser la mise en œuvre de garanties et la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale	ESS - Promotion de l'économie sociale et solidaire	23856	Jardins de la voie Romane	Mailllage de territoire agricoles à vocation social dans le Nord-Lunel	Favorable	Avis du 26/10/2026: Le projet des tiers lieux portés par les jardins de la voie romaine est une opération pleinement éligible à l'action 3finb de l'ITI66 établie à la promotion de l'économie locale et solidaire. A ce fuis ces liemeux d'objectifs poursuivis et en lien parfaitement éligible. Le porteur répond également aux critères de sélection des projets puisque ses actions ont un rayonnement inter-communal. Par ailleurs, ce projet répond à l'objectif central de la fiche DEMO qui est de favoriser le soutien au développement et à la pérennisation des tiers lieux et l'accompagnement et réalisation de projets générateurs d'innovations sociales et environnementales. Enfin, le montant FSE+ sollicité constitue est véritable levier pour le déploiement de ce projet et respecte le pourcentage de participation maximum inspiré par le DEMO : 60%.	Beatrice LEGUE DPET - 30/10/2026	Favorable	« Les jardins de la Voie Romane » se compose à ce jour de 4 structures délégataires sur le territoire du Nord-Rhônsenn. L'association envers sur ces territoires en favorisant l'insertion des publics éloignés de l'emploi et en répondant aux enjeux de transitions sociale et environnementale. Elle participe à faire croître l'inclusion sociale et promeut l'alimentation saine et durable par la mise en place de micro-fillières : maraichage et agriculture, transformations des produits et vente en circuits courts et de proximité. Par ailleurs, les jardins de la voie Romane, par l'ouvre de son directeur F. Paulk, est un acteur clé du réseau régional des Tiers lieux et soutien de la résultant mène mes parmi rapportsur au regard de son impact sur le territoire. »																																																							
4 - Une Europe plus sociale et plus inclusive	4 - Emploi, orientation du marché, économie sociale et solidaire	4.7 - Promouvoir l'apprentissage, les stages et les formations en alternance, les compétences et de reconversion flexibles pour anticiper les transitions et favoriser la mobilité des compétences, faciliter les transitions et promouvoir la mobilité professionnelle	FM Soutien aux opérations de gestion Prévisionnelle des emplois et compétences à l'échelle de l'Hérault Economique Nord Lunel pour 3 ans	28852	Communauté de Communes du PYRAMIDION-SAINTMAX	Stratégie de gestion prévisionnelle des emplois et compétences à l'échelle de l'Hérault Economique Nord Lunel pour 3 ans	Favorable	Avis du 26/12/2026: La communauté de commune du Pi©rimidion ©tant partie des bénéficiaires pouvant solliciter du PEF+. Concernant son projet, celui-ci répond à l'objectif central de la fiche DEMO qui est de déployer des démarches de GPEC territoriales qui s'attachent à promouvoir l'emploi, le développement économique et l'inclusion sociale au plus près des territoires. Il s'avère d'un travail d'animation des acteurs et d'accompagnement des entreprises locales, à commencer par celle de commune-cible des quartiers afin de construire et d'apporter des réponses adaptées aux problématiques locales en matière d'emploi et de formation. Ce travail, mené en co-construction avec les acteurs du territoire, permettra de porter un diagnostic social des enjeux, en termes de développement économique, au sein des communes le composant. Ces différents projets portés sur 3 ans, permettront d'atteindre les objectifs spécifiques du programme. Enfin, le montant FSE sollicité est véritable levier pour le déploiement de ce projet et respecte le pourcentage de participation inspiré par le DEMO,ici fixé à taux de 60% et un autofinancement minimum obligatoire de 20%. L'opération est donc pleinement éligible à l'action 7B de l'ITI66.	Sadie JACQUET-MIRANDE - DPF - 06/01/2026		La Direction de la Formation Professionnelle et de l'Emploi en charge du pilotage du réseau des GPEC-Y souhaite favorablement le projet de mutualisation. L'effet levier de la GPEC Y sur le territoire permet la mobilisation des entreprises autour des thématiques de l'emploi, de l'attractivité des métiers et des compétences. Elle contribue également à l'attractivité du territoire par la mise en lumière et la valorisation des besoins, permettra rapprochement des entreprises et contribue à adapter le plan d'action de la GPEC Y. Localement engagée l'ouvrière le travail collaboratif du territoire, les objectifs affichés de sensiture un diagnostic prédictif des besoins de maind'oeuvre sur différents secteurs d'activité et l'animation des besoins de compétences au local, répondent aux attentes. Le montage financier proposé est cohérent et réaliste au regard du plan d'action soumis. L'installation de la nouvelle gouvernance au sein des Comités locaux pour l'emploi renforce le rôle des GPEC qu'sera de cette instance de GIE, sinon de la GPEC Y comme acteur contributeur fort des actions attendues sur le territoire.																																																							
4 - Une Europe plus sociale	4 - Emploi, orientation du marché, économie sociale et solidaire	4.1 - Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et d'adaptation aux changements de gaz à effet de serre	ET Soutiens à des programmes de rénovation énergétique de bâtiments tertiaires en cohérence avec l'objectif traditionnellement et des énergies renouvelables.	28639	COMMUNE DE CHATEAUNEUF	Réhabilitation de la chapelle Saint-Denis à Châteauneuf-de-Randon (Renovation énergétique)	Favorable	Le bénéficiaire et l'opération sont éligibles à la fiche action 17 du DEMO. L'opération est éligible au regard des critères de sélection des projets puisqu'elle a pour objectifs de lutter contre le changement climatique en éduquant les lanseurs énergétiques des bâtiments locaux et en finançant les rénovations exemplaires et performantes, un gain DE 4 classes est permis grâce à cette rénovation. Elle porte sur des travaux de rénovation de la chapelle saint Denis afin de la transformer en de matériaux appartrimoine. Le taux de FEDER est appliqué maximum ! d'être ainsi à 0499/60,00€, le montant d'aide FEDER plafonné à 30% compte tenu du gain de 4classes énergétiques est donc ramené à 25297N/60€. Le montant minimal prévue par la fiche action 17 est respecté (10 000€) par projet comme le montant maximum par projet (2 000 000€). Le 9 mai dans un souci favorable, l'opération étant considérée comme éligible.	Cheryloplar Dos Santos / DPTT - Avis du 05/02/2026	Favorable	Je suis favorable à la demande de subvention. Nous (m.ouvre.dE) admi.dans le cadre du CRAT																																																							
4 - Une Europe plus sociale	4 - Transition énergétique et écologique	4.1 - Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et d'adaptation aux changements de gaz à effet de serre				Réhabilitation de la chapelle Saint-Denis à Châteauneuf-de-Randon (Renovation énergétique)																																																							
															Favorable		Je donne aux favorable pour sa division de révaluation énergétique de la chapelle de Châteauneu.																																																					